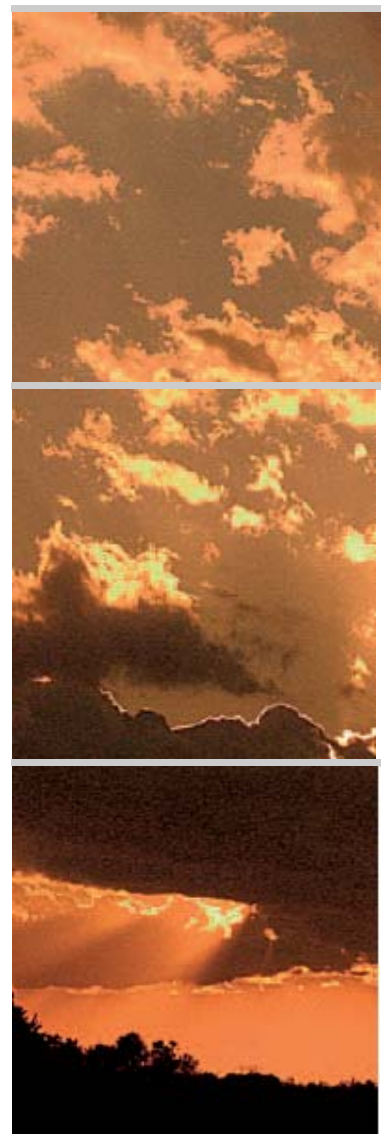


# Rapport annuel 2006 du Fonds de prévention du tabagisme



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
**Office fédéral de la santé publique OFSP**



## Sommaire

Introduction	2
Le Fonds de prévention du tabagisme	3
Fonctionnement du Fonds et du service	4
La troisième année d'exploitation	5
Perspectives	7
Projets bénéficiant d'un soutien	8
Vue d'ensemble	17
Comptabilité annuelle du Fonds de prévention de tabagisme 2006	22
Explications complémentaires sur les détails des comptes annuels	23

## Introduction

Depuis la fin de l'année 2005, le groupe consultatif du Fonds de prévention du tabagisme s'est mis au travail, fournissant à l'Office fédéral de la santé publique ses recommandations sur les projets présentés.

Si le groupe consultatif n'a pas la prétention d'être un juge omniscient dans le domaine du tabagisme, les compétences variées et la diversité professionnelle de ses membres ont permis d'examiner les projets soumis avec sérieux et indépendance. Cette tâche a été grandement facilitée par les analyses détaillées du service FPT et les avis des nombreux experts nationaux et internationaux consultés. Le groupe consultatif leur exprime ses vifs remerciements.

A part ces soutiens professionnels spécialisés, le groupe consultatif s'est constamment référé, pour ses évaluations, à la stratégie nationale de prévention du tabagisme et au cadre légal de l'ordonnance sur le fonds de prévention du tabagisme. Rappelons que l'objet du fonds est de financer des mesures de prévention contribuant de manière efficaces et durables à la diminution du tabagisme.

C'est donc en appliquant, au plus près de sa conscience et de ses compétences, les conditions de l'art. 4 de l'ordonnance, que le groupe consultatif a jugé.

Parmi ces conditions, trois sont fondamentales :

- développer un effet préventif significatif ;
- répondre aux normes de qualité reconnues en matière de prévention ;
- faire l'objet d'un controlling et d'une évaluation.

Les moyens du Fonds sont ainsi alloués en fonction d'une stratégie de qualité et d'efficacité, que concrétise de façon optimale *quint-essenz*. Cet instrument contient en effet des éléments relevant tant de la gestion de projet et de la gestion de la qualité que de la prévention et de la promotion de la santé, et propose de surcroît des outils de planification et de mise en œuvre de projets. Il se prête donc parfaitement au développement cohérent et par étapes des projets de prévention et, en dernier lieu, sert aussi aux contrôles de qualité.

D'une façon générale, on constate de grandes différences dans la qualité des projets. Il est apparu que les projets conçus à l'aide de *quint-essenz* ont obtenu dans leur majorité un meilleur accueil à la fois auprès du groupe consultatif du Fonds et auprès des experts externes.

L'expérience du groupe consultatif révèle également qu'il peut être parfois très délicat, malgré la solidité de ses bases d'évaluation, de formuler une recommandation à propos d'une demande. En pareil cas, le savoir respectif des membres du comité et leur diversité d'approche jouent un rôle très important.

Au nom du groupe consultatif, j'exprime nos remerciements et nos encouragements à toutes celles et à tous ceux qui cherchent inlassablement à réaliser une action préventive efficace, attractive et respectueuse du « jardin intérieur » de chacun, et ce pour une meilleure qualité de vie de notre population.

D<sup>r</sup> Georges Demierre  
Président du groupe consultatif du FPT

## Le Fonds de prévention du tabagisme

Le Fonds de prévention du tabagisme a pour objectif de financer des mesures de prévention visant à réduire de manière efficace et durable la consommation de tabac. Les ressources dont il dispose sont allouées aux domaines d'actions suivants :

- empêcher le début de la consommation de tabac ;
- promouvoir l'arrêt de la consommation de tabac (sevrage) ;
- protéger la population du tabagisme passif ;
- sensibiliser et informer le public ;
- développer le réseau des organisations actives dans la prévention du tabagisme et créer les conditions-cadre favorisant la prévention ;
- promouvoir la recherche.

Les projets soutenus par le Fonds de prévention du tabagisme doivent satisfaire à des exigences qualitatives élevées et contribuer à la stratégie nationale de prévention du tabagisme. La stratégie actuellement en vigueur est fixée dans le Programme national de prévention du tabagisme (PNPT) 2001 - 2007. La stratégie future (« StraTabac »), qui succédera au PNPT, déploiera probablement ses effets dès 2009.

Le Fonds est financé par une redevance de 0,13 centime par cigarette vendue en Suisse (2,6 centimes par paquet). La consommation actuelle de cigarettes génère des recettes annuelles d'environ 17,5 millions de francs.

Le Fonds est géré par un service rattaché à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

## Fonctionnement du Fonds et du service

### **Activités principales**

Le Fonds est chargé de financer, sur la base des demandes reçues, des mesures efficaces de prévention du tabagisme, qui concourent durablement à diminuer la consommation de tabac. Le service de gestion réceptionne les demandes, examine leur conformité au but du FPT et leur qualité, assure la coordination de la procédure d'évaluation dans son ensemble et applique les décisions du directeur de l'OFSP, lesquelles se basent sur l'évaluation du groupe consultatif du FPT. Le service de gestion du Fonds de prévention du tabagisme assure le secrétariat du groupe consultatif.

Opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> avril 2004, le Fonds a reçu 172 demandes jusqu'à la fin de 2006.

### **Communication**

Le Fonds de prévention du tabagisme fournit des informations par le site [www.prevention-tabagisme.ch](http://www.prevention-tabagisme.ch). On y trouve tous les documents de base, les informations et les instruments nécessaires. En outre, ce site informe sur les projets agréés et fournit des indications sur leur organisme porteur ainsi que sur le montant du financement accordé.

Le service livre des informations aux médias et il établit les rapports annuels à l'attention des autorités de surveillance et des cercles intéressés.

## La troisième année d'exploitation

### Consolidation de la procédure d'évaluation des demandes

La procédure d'évaluation des demandes de financement a été adaptée vers la fin de l'année 2005, en accord avec le Secrétariat général du DFI, qui est l'autorité de surveillance du Fonds. Depuis, le FPT est assisté lors de l'évaluation des demandes d'un groupe consultatif externe, autonome et indépendant. Celui-ci garantit que les décisions sont prises sur des bases techniques, scientifiques et politiques larges. Le groupe consultatif examine les demandes et formule ses recommandations à l'endroit du Fonds. C'est au directeur de l'OFSP qu'appartient la décision finale.

En 2006, le groupe consultatif se composait des membres suivants :

Président

**D<sup>r</sup> Georges Demierre**, ancien médecin cantonal de Fribourg

Membres

**D<sup>r</sup> Gaudenz Bachmann**, médecin cantonal suppléant de St-Gall

**P<sup>r</sup> Rainer Hornung**, Université de Zurich

**P<sup>r</sup> Claude Jeanrenaud**, Université de Neuchâtel

**D<sup>r</sup> Brian Martin**, Haute école fédérale de sport, Macolin

**P<sup>r</sup> Jürgen Rehm**, Université de Zurich

**D<sup>r</sup> Flavia Schlegel**, Office fédéral de la santé publique

Toutes les demandes reçues l'année sous revue ont été traitées selon la nouvelle procédure. Le nombre élevé de requêtes a conduit le groupe consultatif à se réunir deux fois, en plus des trois séances prévues. Il a également entraîné un léger retard dans la procédure. Les séances ont été très constructives et engagées, et le groupe consultatif s'est en tout temps montré conscient de sa responsabilité. Le directeur de l'OFSP a ainsi pu suivre toutes ses recommandations.

Le D<sup>r</sup> Gaudenz Bachmann a remis son mandat à la fin de la période sous revue. Il aura pour successeur le D<sup>r</sup> Irène Renz, directrice du service de promotion de la santé de Bâle-Campagne.

### Evaluation du FPT

L'évaluation prescrite par l'ordonnance sur le Fonds de prévention du tabagisme a été introduite en 2006.

L'art. 14, al. 1, OFPT prévoit que le service fasse l'objet d'une évaluation trois ans après l'entrée en vigueur de l'ordonnance, en particulier quant à l'organisation, l'utilisation des ressources du Fonds et la réalisation des objectifs de prévention.

Ainsi, l'évaluation ne portera pas sur le fonds en tant qu'instrument de financement, mais plutôt sur son adéquation, son économicité et la réalisation des objectifs à l'aune des buts que s'est fixé le fonds.

L'évaluation externe du FPT permettra de rendre compte au Département, au Conseil fédéral et au public. Les autres objectifs visés sont d'optimiser l'organisation et, enfin, d'améliorer l'adéquation du Fonds dans la perspective d'une prévention nationale efficace et cohérente en matière de prévention du tabagisme en Suisse.

Le Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur (SG DFI) a mis au concours le mandat d'évaluation externe du FPT et l'a adjugé à la société econcept SA à Zurich.

Le projet relève de la responsabilité du Département, qui transmettra son rapport sur les résultats au Conseil fédéral.

### **Application de la stratégie d'investissement du FPT**

Le Fonds dispose, compte tenu de la consommation actuelle de tabac en Suisse, de près de 17,5 millions de francs par an. L'ordonnance sur le fonds de prévention du tabagisme (OFPT) désigne les domaines d'activité auxquels les moyens financiers doivent être affectés mais ne dit rien de l'allocation des ressources.

La stratégie d'investissement appliquée depuis 2006 (voir [www.prevention-tabagisme.ch](http://www.prevention-tabagisme.ch)) livre une clé de répartition qui se fonde sur l'OFPT et prend pour base stratégique le Programme national de prévention du tabagisme 2001 – 2007, tout en s'inspirant des recommandations internationales en matière d'investissements.

Cet instrument s'est révélé un guide adéquat dans le processus décisionnel.

Comme le Fonds ne finance les projets que sur la base des requêtes reçues et n'intervient pas au niveau du portefeuille de projets, il n'a pas été possible d'atteindre les valeurs visées dans tous les domaines. Les valeurs effectivement obtenues figurent à l'aperçu de la p. 21.

### **Dissolution des réserves accumulées**

Le Fonds n'est pas tenu par le principe d'annualité, et par conséquent les avoirs sont transférés d'un exercice à l'autre. Des réserves se sont ainsi formées depuis le début des activités opérationnelles, car le nombre de demandes conformes aux exigences de l'OFPT était trop bas. Une analyse détaillée de la situation figure dans le rapport annuel 2005.

Au cours de l'année sous revue, le service FPT a élaboré un plan de mesures pour remédier à cette situation. Sa mise en œuvre sera décidée à la lumière des résultats de l'évaluation du Fonds.

### **Communication**

Le Fonds de prévention du tabagisme fournit des informations par le site [www.prevention-tabagisme.ch](http://www.prevention-tabagisme.ch). Les expériences ont montré qu'une stratégie de communication plus active serait souhaitable, notamment pour les acteurs de la prévention du tabagisme prévoyant de lancer de nouvelles activités. Le service a étudié, au deuxième semestre 2006, d'autres options en matière de communication et esquissé un concept.

## Statistique comparative des trois premières années d'exploitation du Fonds

Total	2004		2005		2006	
	58	100 %	77	100 %	64 <sup>1</sup>	100 %
<b>agrées</b>	13	22 %	40	52 %	26	40 %
<b>refusées</b>	17	29 %	26	34 %	28	44 %
<b>en phase de remaniement</b>	12	21 %	4	5 %	7	11 %
<b>en traitement auprès du FPT</b>	16	28 %	7	9 %	0	-
<b>selon contre-proposition<sup>2</sup> du FPT</b>	0	-	0	-	3	5 %

## Perspectives

Outre ses activités de base, le service FPT se consacrera au premier semestre 2007 à la mise au point d'une banque de données des projets ainsi que d'un concept de controlling.

### *Banque de données des projets*

L'expérience acquise en trois ans d'activité a montré que les instruments en place ne permettent d'exploiter complètement les données relatives aux demandes qu'au prix d'un travail fastidieux. L'évaluation du FPT est parvenue à la même conclusion. Le service élaborera donc en 2007 une banque de données permettant d'exploiter complètement de telles informations.

### *Concept de controlling*

Le Fonds se concentrait jusqu'ici sur l'examen approfondi des requêtes. Une fois un projet approuvé, le service ne déployait qu'accessoirement une activité de controlling. Or la pratique a montré qu'il faut disposer d'une réglementation et de processus tant pour le controlling de projet que pour l'évaluation des résultats des projets.

Le service FPT développera et mettra en œuvre un concept de controlling au cours de l'année 2007.

### *Communication*

Le concept de communication a été mis en œuvre.

<sup>1</sup> Déduction faite des demandes retirées par leurs auteurs.

<sup>2</sup> La demande initiale n'a pas été approuvée mais le FPT a fait au requérant une contre-proposition, financée depuis.



## Projets bénéficiant d'un soutien

### Vue d'ensemble des prestations financières

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2006, le Fonds de prévention du tabagisme a reçu au total 58 nouvelles demandes et deux demandes remaniées de 2005. En outre, 6 demandes de 2005 ont été traitées en 2006.

En 2006, 26 projets ont été agréés. Pour quatre projets rejetés, le FPT a proposé une contre-proposition, qui a été acceptée dans trois cas. Par ailleurs, deux projets ont été retirés par leurs auteurs.

Projets		Statut		
– nouvelles demandes en 2006	58	– agréées	26	17.7 millions
– demandes remaniées	2	– en traitement auprès du	0	-
– demandes dont l'évaluation n'était pas terminée à la fin de 2005	6	FPT		4.5 millions
		– en phase de remaniement	7	0.13 millions
		– projets selon la contre-proposition du FPT	3	19.7 millions
		– refusées	28	-
		– demandes retirées	2	
	<b>66</b>		<b>66</b>	<b>42 millions</b>

Etat : 31 décembre 2006

La section suivante présente les projets agréés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et le 31 décembre 2006. L'ordre de présentation reprend les divers domaines d'activité dans lesquels le Fonds de prévention du tabagisme soutient des projets. Les trois projets financés sur la base de la contre-proposition du FPT y figurent également, accompagnés de la mention « contre-proposition ».

### Empêcher le début de la consommation de tabac

*Les mesures visant à empêcher le début de la consommation relèvent surtout de la prévention et s'adressent principalement aux jeunes.*

*En effet, la plupart des fumeurs commencent avant leur 18e anniversaire. Or, plus tôt on commence à fumer, plus il est difficile d'arrêter. Ainsi, la prévention vise, sinon à empêcher totalement le début de la consommation, du moins à le retarder. Même si les projets de ce domaine ont des effets plutôt à court ou à moyen terme, on ne peut y renoncer.*

### Freelance

Freelance, un projet commun de prévention des dépendances lancé par l'Association suisse des responsables cantonaux pour la promotion de la santé, section Suisse orientale (ARPS-est : SG, AR, GR, TG, SH et FL) a pour thème prioritaire le tabac. Un matériel didactique approprié est d'abord mis au point afin de soutenir le corps enseignant dans la prévention du tabac auprès des élèves; ce matériel s'intègre pratiquement dans l'enseignement et peut être appliqué de manière pluridisciplinaire. Les informations transmises et les contenus développés sont, dans une deuxième étape, approfondis par les jeunes, qui vont analyser visuellement et verbalement les thèmes principaux et concevoir des affiches dans le cadre d'un concours. Du point de vue de la psychologie de l'apprentissage, l'approfondissement de contenus avec de nouveaux outils permettra de mieux

asseoir l'intégration des connaissances. Dans une troisième étape, il s'agira de communiquer et de diffuser les connaissances et les messages qui en ont découlé et que les jeunes auront transposés sous forme d'affiches.

### **Prévention interactive du tabagisme sur [www.ciao.ch](http://www.ciao.ch)**

Plate-forme d'information et de conseil interactive destinée aux jeunes de Suisse romande, [www.ciao.ch](http://www.ciao.ch) traite de thèmes aussi divers que la sexualité, les drogues, la santé ou les relations. La question du tabagisme, qui y est également abordée, doit être approfondie, en étoffant les informations proposées. Un forum de discussion interactif doit de plus permettre aux jeunes d'échanger leurs expériences, notamment celles liées au sevrage tabagique. La prolongation du projet (exploitation et développement du site Internet) jusqu'au 31 janvier 2009 a été approuvée par le FPT en décembre 2006.

### **Promouvoir le sevrage du tabagisme**

*Promouvoir le sevrage du tabac revêt une importance considérable dans la prévention du tabagisme. Plus de la moitié des fumeurs souhaiteraient en effet se désaccoutumer du tabac. Des mesures efficaces pourraient donc permettre de réduire notablement le nombre de fumeurs.*

### **[www.geschafft.info](http://www.geschafft.info) – sevrage tabagique par SMS**

L'agence Bruhin New Media met à la disposition des fumeurs des outils simples et modernes qui les aideront et les encourageront à arrêter de fumer. Les personnes souhaitant arrêter de fumer reçoivent chaque jour jusqu'à quatre messages sur leur téléphone portable les soutenant dans leur sevrage tabagique.

### **Beobachter KOMPAKT consacré au thème du « sevrage tabagique »**

« Kompakt » est un supplément au journal bihebdomadaire Beobachter : il donne des conseils, indique des pistes et émet des recommandations sur un thème spécifique. Pour la journée mondiale sans tabac, le 31 mai 2006, il consacre un complément au sevrage tabagique. En plus de la version imprimée, il propose sur Internet les articles au format pdf, une liste de liens vers des offres de conseils pour arrêter de fumer et un forum consacré au thème.

### **« Fumer, ça fait du mal – Let it be. » Le programme 2006-2007 pour renoncer au tabagisme**

Pour enrayer rapidement la mortalité et la morbidité prématurées, il importe que les spécialistes de la santé soient dûment formés pour accompagner une désaccoutumance tabagique et que les offres dans ce domaine soient accessibles à tous. C'est pourquoi le programme « Fumer, ça fait du mal – Let it be. » motive et rend ces professionnels aptes à conseiller les personnes désireuses d'arrêter de fumer. De plus, la désaccoutumance est thématiquée au moins une fois par an à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, le 31 mai, et le public est informé des aides au sevrage éprouvées scientifiquement. Le programme comprend quatre sous-projets qui traitent différents domaines de la santé (cabinets médicaux et dentaires, pharmacies, hôpitaux), le concours « Arrêtez de fumer » à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac ainsi qu'un système d'intervention formé de spécialistes de la désaccoutumance.

L'Association suisse pour la prévention du tabagisme et la Ligue suisse contre le cancer poursuivent conjointement ce programme national.

### **Formation postdiplôme Désaccoutumance tabagique**

Le « SBK Bildungszentrum » (Institut de formation de l'Association suisse des infirmières et infirmiers ; ASI) propose un cours postdiplôme pour les infirmiers soucieux de conseiller des personnes souhaitant arrêter de fumer. Ce cours a débuté avec un premier groupe de participants. A la fin de ce cours, les apprenants développent leur propre projet pour former d'autres personnes (multiplicateurs) dans le domaine de la santé et présentent celui-ci au Centre de formation de l'ASI. La formation continue que les infirmiers ont suivie sur la désaccoutumance tabagique leur permet de conseiller de

manière exhaustive et appropriée les fumeurs dans les institutions du secteur de la santé (p. ex. hôpitaux).

### **Thérapie de désaccoutumance au tabac, destinée aux migrants d'origine turque**

L'Institut de recherche sur la santé publique et les addictions (ISGF), de l'Université de Zurich, élabore un concept d'offre thérapeutique à bas seuil, destiné aux migrants d'origine turque souhaitant arrêter de fumer.

La part des fumeurs est sensiblement plus élevée parmi la population migrante d'origine turque qu'au sein de la population suisse. C'est également un des groupes les plus touchés par rapport à d'autres groupes de migration. Etant donné que le comportement tabagique dépend fortement de facteurs sociodémographiques, socio-économiques et culturels, l'ISGF développe une intervention spécifique à la culture. Les quelque 60 participants à la thérapie de désaccoutumance au tabac sont recrutés par l'intermédiaire des associations mêmes de la population turque.

En cas de succès du projet pilote, il est prévu de l'appliquer à d'autres groupes issus de la migration.

### **Rapport sur une manifestation argovienne invitant les jeunes à arrêter de fumer**

La fondation « Aarau eusi gsund Stadt » (Aarau, notre ville saine) analyse dans un rapport l'échec d'une manifestation organisée pour les jeunes et visant à les inciter à cesser de fumer.

Depuis plusieurs années, le canton d'Argovie organise des actions à l'occasion de la journée mondiale sans tabac. En 2005, il a monté une manifestation hors des sentiers battus à l'intention des jeunes. Son objectif : inciter les jeunes à cesser de fumer. Pour cette soirée intitulée « Rauchstopp : DER Event im Aargau » (Arrêter de fumer : LA manifestation en Argovie), les organisateurs prévoyaient un programme de divertissement et des invités spéciaux. Le but était d'attirer 300 jeunes et de convaincre la moitié d'entre eux de s'abstenir de fumer jusqu'au 14 juin. La soirée a été promue à grand renfort de mesures publicitaires à large impact et adaptées à l'univers des jeunes : tracts, affiches, site Internet, publicité diffusée à la radio, annonce dans les journaux, etc. Avec, à la clé, un concours au prix attrayant : un billet gratuit pour le match de Coupe du monde de football Suisse-Togo. Pourtant, au grand dépit des organisateurs, la manifestation n'a attiré que très peu de monde. Le fonds de prévention du tabagisme (FPT) a financé un rapport dans le but de présenter et d'analyser les raisons de cet échec. Aujourd'hui, ce rapport est à la disposition d'autres intervenants actifs dans le domaine de la prévention du tabagisme pour les aider à planifier leurs propres projets. (Contre-proposition du FPT)

### **Encourager les malades cardio-vasculaires et les diabétiques à cesser de fumer (projet I) : interventions brèves des cardiologues et des diabétologues**

Par ce projet, CardioVasc Suisse et la Fondation suisse de cardiologie (FSC) confèrent aux cardiologues et aux diabétologues les compétences requises pour renforcer la disposition de leurs patients à cesser de fumer au moyen d'interventions brèves et prendre les mesures adéquates. Ce projet fait partie du programme national « Fumer, ça fait du mal - Let it be ».

Par ce projet, les organisateurs souhaitent que les médecins exerçant en cabinet médical abordent systématiquement le thème du tabagisme avec les patients exposés à des risques élevés (troubles cardio-vasculaires et diabète) et les encadrent durant la désaccoutumance. Ce groupe cible est interpellé par le biais des médecins spécialistes des maladies cardio-vasculaires et du diabète.

### **Encourager les malades cardio-vasculaires et les diabétiques à cesser de fumer (projet II) : interventions des professionnels non médecins**

La Fondation suisse de cardiologie (FSC) et l'Association suisse du diabète (ASD) habilite les professionnels non médecins travaillant dans la réhabilitation des patients cardio-vasculaires et s'occupant de diabétiques à motiver leurs patients à arrêter de fumer et à les assister de manière compétente. Le projet fait partie intégrante du programme national « Fumer, ça fait du mal - Let it be ».

Par ce projet, les organisateurs souhaitent que les professionnels non médecins abordent systématiquement le thème du tabagisme avec les patients exposés à des risques élevés (troubles cardio-vasculaires et diabète) et les encadrent durant la désaccoutumance. Ce groupe cible est

interpellé par le biais de professionnels non médecins travaillant dans la réhabilitation des patients cardio-vasculaires et s'occupant de diabétiques. Ceux-ci assurent la continuité entre le travail des médecins et celui des services cantonaux et régionaux de prévention du tabagisme.

### **Ligne stop-tabac**

Le service de consultation téléphonique « Ligne stop-tabac », mis en place par la Ligue suisse contre le cancer et l'Association suisse pour la prévention du tabagisme, poursuit un double objectif : informer sur le tabagisme et assister les fumeurs dans leur sevrage tabagique ou en cas de rechute. L'ordonnance sur le tabac oblige les fabricants à faire figurer, en alternance, des mises en garde sur les paquets de cigarettes. L'une d'entre elles mentionne un numéro de conseil téléphonique. Créé par la Ligue suisse contre le cancer, ce service est en fonction depuis l'été 2005. Les collaborateurs de la ligne stop-tabac répondent dans les trois langues officielles : en français, en allemand et en italien. La ligne stop-tabac est maintenue en service. Elle prodigue désormais des conseils proactifs. Si elles le souhaitent, les personnes qui veulent arrêter de fumer sont rappelées à une date convenue ; cet appel permet de vérifier leurs progrès de sevrage et de proposer une assistance supplémentaire. Par ailleurs, un conseil téléphonique en albanais, en anglais, en portugais et en serbo-croate/bosniaque est en cours d'élaboration.

### **Protéger la population du tabagisme passif**

*La protection contre la fumée ambiante, nuisible à la santé, s'est étendue et renforcée ces dernières années. Il reste néanmoins encore beaucoup à faire. La protection des non-fumeurs continue à juste titre d'être renforcée : le tabagisme passif est non seulement désagréable et dérangeant mais aussi dangereux pour la santé. En conséquence, la convention-cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac (CCLAT) demande des mesures légales pour étendre la protection.*

### **Espaces publics sans fumée au canton de Fribourg**

La prévention cantonale du tabagisme est assumée par le « Cipret » c.-à-d. le Centre d'information pour la prévention du tabagisme. Le Cipret Fribourg veut mobiliser l'opinion publique en faveur des mesures légales de protection contre le tabagisme passif. Ces actions prendront, par exemple, la forme de stands et d'affiches et seront assorties d'un travail médiatique. Les nouveaux élus devront être sensibilisés à la question du tabagisme passif. Si des mesures de protection correspondantes sont prises sur le plan légal, les autorités et autres responsables seront soutenus pour la mise en œuvre.

Le Fonds de prévention du tabagisme apporte son soutien financier pour les mesures du projet qui ne font pas partie des activités politiques directes.

### **La prévention du tabagisme, une stratégie intégrée à la promotion de la santé au travail**

L'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Zurich veut réaliser un projet spécifique pour mieux ancrer la prévention du tabagisme dans les entreprises et les administrations publiques. Les projets de prévention et de promotion de la santé au travail permettent d'interpeller tous les salariés, y compris les personnes qu'il serait difficile d'atteindre par d'autres voies. Cette démarche permet de faire face aux inégalités entre les groupes sociaux en matière de santé et d'espérance de vie.

L'expérience montre que les entreprises sont, certes, intéressées par des conseils permettant de prévenir le tabagisme, mais qu'elles se montrent réticentes face à des actions de prévention isolées. Dans le cadre de ce projet, les stratégies de prévention du tabagisme sont donc inscrites dans l'approche encourageant la promotion de la santé au travail.

### **«lieu de travail. sans fumée»**

Grâce à «lieu de travail. sans fumée», l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), le secrétariat d'Etat à l'économie (seco) et l'association faîtière de la branche de l'assurance-maladie (santésuisse) souhaitent encourager les entreprises suisses à protéger leurs collaborateurs du tabagisme passif, à s'investir et à participer au concours organisé dans le cadre du projet. La campagne s'adresse aussi bien aux petites, moyennes et grandes entreprises qu'aux organisations, aux administrations et à des sites isolés.

La prolongation du projet jusqu'au 31 mai 2009 est financée par le FPT.

## **Sensibiliser et informer le public**

*Pour sensibiliser et informer le public, des campagnes régionales et / ou nationales sont nécessaires. Celles-ci permettent de faire prendre conscience à la population ou à une partie de la société des problèmes sanitaires en vue de modifier son attitude ou son comportement. Une campagne peut aussi inciter des groupes ou des individus à s'engager pour améliorer la situation existante.*

### **Brochure sur la protection des non-fumeurs et de la jeunesse**

La ligue pulmonaire soleuroise met en place une brochure sur la protection de la jeunesse ainsi que la protection contre le tabagisme passif, ce qui permettra de conduire un vaste débat à propos des conséquences du tabagisme et des risques du tabagisme passif. Les personnes-clés, auxquelles la présente brochure s'adresse tout particulièrement, jouent un rôle décisif dans cette discussion ; il s'agit de personnes actives dans les associations de jeunesse, les associations sportives, le corps médical, le corps enseignant, les associations de parents, les services d'aide en matière de dépendances, les services sociaux publics, les groupes d'entraide, les partis\* et les médias.

### **Prétest : «Get your lungs back»**

Le spot «Get your lungs back» devrait toucher un public plutôt jeune (entre 14 et 30 ans) par son côté provocant mais avec un fond de réalisme. Le spot vise à sensibiliser le public aux effets nocifs du tabagisme pour la santé. Il le fait d'une manière légèrement choquante (poumon recraché) tout en faisant passer le message par le mode de l'humour (noir). Le générique du film informe de la possibilité d'une offre de conseil professionnel en matière de désaccoutumance au tabac.

La Ligue pulmonaire de St-Gall a lancé le projet et fait produire le film. L'intrigue est reprise d'un spot canadien déjà diffusé. Le spot sera d'abord retransmis à St-Gall. La ligue veut vérifier et évaluer son efficacité par ce prétest en vue d'un élargissement du projet à d'autres cantons. (Contre-proposition du FPT)

## **Développer le réseau des organisations actives dans la prévention du tabagisme et créer les conditions-cadre favorisant la prévention**

*Plus les organisations travaillant à la prévention du tabagisme peuvent échanger leurs expériences et coordonner et concentrer leurs activités, plus l'impact des mesures mises en œuvre est important. Les projets concernés permettent en outre de renforcer l'efficacité du PNPT. Toutefois, pour garantir l'efficacité du travail de prévention, il faut absolument que les conditions cadres soient favorables. Par conditions favorables, on entend notamment un réseau opérationnel, composé d'acteurs qui se portent un respect mutuel, visent le même objectif, unissent leurs forces, créent des synergies et mettent leurs connaissances à la disposition de tous. Le Fonds de prévention du tabagisme encourage et soutient les projets poursuivant cet objectif.*

### **Communication et coordination**

L'Association suisse pour la prévention du tabagisme (AT) informe régulièrement les acteurs de la prévention du tabagisme et promeut le dialogue national et entre les régions linguistiques. Pour sensibiliser le public à ce thème, l'AT passe par les médias.

L'AT se tient chaque jour à la disposition de ses membres, des groupes cibles spécifiques et du grand public et leur offre des informations offline et online de qualité et facilement compréhensibles sur les thèmes actuelles de la prévention du tabagisme et du contrôle du tabac. L'AT soutient les acteurs de la prévention dans leur travail quotidien et la résolution de tâches complexes. Elle veille à l'échange d'expériences et d'informations, à la cohésion des ressources et à l'action commune des acteurs. Elle renforce ainsi sa collaboration nationale et régionale. Elle informe régulièrement les médias sur les questions actuelles concernant la consommation de tabac.

### **Promotion de la prévention transculturelle du tabagisme**

La population suisse compte 20 % de migrants. Les données actuelles révèlent que, chez ce groupe social, les connaissances sur la prévention de maladies chroniques non transmissibles sont très lacunaires et qu'un travail considérable reste à entreprendre dans ce domaine. Face à ces maladies, la consommation de tabac est un des principaux comportements à risque qu'il soit possible d'influencer.

Public Health Services, l'Association suisse pour la prévention du tabagisme, l'Office fédéral de la santé publique, section Egalité des chances et santé, la Ligue suisse contre le cancer, Radix Promotion de la santé et l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA) veulent améliorer la prévention du tabagisme auprès de la population migrante.

L'établissement et la diffusion d'un rapport cadre poseront la base stratégique et opérationnelle pour intégrer sciemment en Suisse les populations migrantes dans les programmes de lutte contre les maladies chroniques non transmissibles et répondre ainsi à un souci d'égalité des chances. Des projets pilotes seront lancés à partir de ce travail fondamental.

### **4e Conférence européenne « Tabac ou santé »**

En septembre 2007, la Ligue suisse contre le cancer accueillera la quatrième édition de la conférence européenne « Tabac ou santé » (ECToH), qui se déroulera pour la première fois en Suisse.

La conférence est une plate-forme permettant d'échanger connaissances et savoir-faire dans les domaines de la politique, de l'économie, de la culture, du sport et de la santé à l'échelon non seulement européen, mais aussi national. Elle se focalisera notamment sur les mesures visant la réduction de la consommation de tabac ainsi que sur la ratification et l'application de la convention-cadre de l'OMS.

### **Informations relatives à la convention de l'OMS sur le tabac (CCLAT)**

La section Tabac de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) publie une brochure spécialisée décrivant les particularités et l'importance de la convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT). Une autre brochure contient le texte de la convention dans les trois langues officielles. Le

contenu de la première servira de base pour un site Internet indépendant ainsi que pour un exposé et un premier article scientifiques.

### **Evaluation des besoins de formation dans le domaine du tabac**

La Commission d'experts de l'OFSP « Formation continue dans le domaine des dépendances » (CFD) est une commission d'experts de l'OFSP chargée de promouvoir la formation continue dans le domaine des dépendances. Jusqu'ici, l'accent a surtout été mis sur l'alcool et les drogues illégales. Aujourd'hui, il s'agit de mandater un service externe pour évaluer la nécessité d'un perfectionnement dans le domaine de la prévention du tabagisme et, le cas échéant, pour quel(s) groupe(s) cible(s). Sur la base des résultats obtenus, la CFD décidera de déposer ou non une demande pour un projet de formation. L'objectif de ce projet consisterait à renforcer le professionnalisme des intervenants œuvrant dans la prévention du tabagisme.

### **Promouvoir la recherche**

*Dans le domaine de la prévention du tabagisme, la recherche revêt différentes formes : elle peut étudier les aspects économiques de la prévention, créer des bases d'intervention, évaluer les mesures nécessaires ou se pencher sur des aspects plus politiques, car la prévention du tabagisme relève également de la politique de lutte contre le tabagisme. Le Fonds de prévention du tabagisme soutient des projets dont les résultats sont particulièrement importants pour la prévention et qui contribuent à la réduction de la consommation.*

### **Suivi scientifique de l'expérience non-fumeur**

L'expérience non-fumeur, concours créé afin d'inciter les élèves à ne pas fumer, existe en Suisse depuis 2001 et suscite l'engouement dans les écoles. Les résultats diffèrent, comme le démontrent les enquêtes menées dans certains pays européens participant au concours. Pour la première fois en Suisse, l'impact de cette expérience fait l'objet d'une évaluation systématique menée par l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA).

### **Impact du jeu « Pick-Klop » sur les adolescents et adultes fumeurs**

Le Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV) évalue l'impact du jeu « Pick-Klop » sur les adolescents et adultes fumeurs. « Pick-Klop » se présente sous la forme d'un jeu de société avec 291 questions qui invitent les joueurs à s'interroger sur leur consommation de tabac et tentent de répondre à leurs questionnements. Le jeu présente plusieurs personnages fumeurs à différents stades motivationnels (selon le processus motivationnel décrit par Prochaska et DiClemente) dans le but de favoriser l'identification des participants et les échanges au sein du groupe. La progression du jeu tend à reproduire le processus motivationnel d'un fumeur sur la voie qui le conduit à arrêter de fumer. La présence d'un soignant n'est pas indispensable.

### **Etudes cliniques, génétiques et pharmacogénétiques sur l'arrêt du tabac**

Fumer ou arrêter de fumer peut modifier la capacité de l'organisme à éliminer certains médicaments. Ceci est évalué par une étude effectuée par le Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV) et par la Policlinique Médicale Universitaire (PMU). Cette étude devrait permettre une meilleure prescription de médicaments, en particulier à l'arrêt du tabac. L'activité d'une enzyme du foie influencée par le tabagisme sera mesurée chez 200 fumeurs sur le point de commencer un programme d'abstinence au tabac. La mesure sera répétée après 4 semaines d'abstinence. Des analyses seront effectuées afin de déterminer les bases génétiques pouvant expliquer la variabilité interindividuelle de l'influence du tabagisme. Des analyses seront également effectuées pour rechercher les facteurs génétiques pouvant contribuer au succès ou à l'échec d'un sevrage au tabac ou pouvant contribuer à une prise de poids à l'arrêt du tabac.

### **Prévention secondaire du tabagisme chez les alcoolodépendants : étude d'intervention randomisée et contrôlée**

Les cliniques psychiatriques universitaires de Bâle évaluent l'efficacité d'une thérapie de désaccoutumance tabagique et alcoolique combinée sur 234 personnes dans deux centres d'études (en Suisse alémanique et en Suisse romande). La majorité des personnes qui sont dépendantes de l'alcool le sont également du tabac. Il n'existe à l'heure actuelle aucun traitement de désaccoutumance tabagique fondé sur des expériences solides pour ces patients à double diagnostic. Par le biais de cette étude, les cliniques psychiatriques universitaires de Bâle (UPK), actives dans la prévention du tabagisme depuis des années, veulent combler une lacune de la recherche internationale en évaluant l'impact d'une désaccoutumance tabagique et alcoolique combinée sur le groupe cible susmentionné. Les soins résidentiels offrent aux personnes alcooliques dépendantes du tabac un milieu thérapeutique stable et un bon cadre pour essayer de cesser de fumer. Ainsi, 234 femmes et hommes souffrant d'une dépendance combinée à l'alcool et au tabac sont recrutés dans deux centres d'études (l'un en Suisse alémanique, l'autre en Suisse romande). Dans le cadre d'une étude randomisée et contrôlée, ces personnes sont désignées soit pour suivre un programme de désaccoutumance tabagique (groupe d'intervention), soit pour faire partie d'un groupe de contrôle (traitement habituel).

### **Evolution du tabagisme des jeunes dans le canton de Thurgovie**

Dans cette étude, l'Institut de recherche sur la santé publique et les addictions de l'Université de Zurich (ISGF) vérifie l'existence ou non d'une corrélation entre le nombre des participants au programme de prévention thurgovien Kodex et l'évolution de la proportion de fumeurs au sein de la population du canton. Au cours du débat mené sur la prévention du tabagisme en Thurgovie, certains ont avancé que la population comptait peu de jeunes fumeurs en comparaison du reste de la Suisse, et que cette faible proportion s'expliquait notamment par les mesures préventives du programme Kodex. Si cette hypothèse se confirme, la prévalence du tabagisme devrait, dans son évolution diachronique, révéler l'existence d'une corrélation entre le nombre de participants au programme de prévention Kodex et la variation du taux de prévalence dans le canton de Thurgovie, sans toutefois tenir compte des tendances se dessinant dans l'ensemble de la Suisse, où ce programme n'a pas été appliqué. L'étude cherche à démontrer que cette relation existe bel et bien.

### **Pertinence des messages de prévention du tabagisme : rapport scientifique circonstancié**

La prévention au travers d'un message linguistique dépend du traitement de l'information par les lecteurs (qui dépend bien sûr également des particularités des lecteurs). Ce projet du département de psychologie de l'Université de Fribourg vise à améliorer le contenu linguistique des messages de prévention du tabagisme pour répondre de manière plus pertinente à certains besoins de changement de comportement. Le Fonds de prévention du tabagisme finance l'élaboration d'un rapport scientifique circonstancié concernant la pertinence des messages de prévention du tabagisme, qui pourra servir de base à un tel projet. (Contre-proposition du FPT)

### **Monitoring tabac - Enquête sur la consommation de tabac en Suisse**

L'enquête sur le tabagisme en Suisse est réalisée par l'Institut de psychologie de l'Université de Zurich et par le bureau d'études et de communication « H. Krebs, Kommunikations- und Publikumsforschung ». Pour évaluer, planifier et mettre en œuvre des mesures préventives antitabac, il est indispensable de recenser régulièrement les habitudes de consommation des produits du tabac en Suisse.

Le « monitoring tabac » recense, de manière permanente et représentative, la consommation de tabac chez les personnes de 14 à 65 ans domiciliées en Suisse. Depuis janvier 2001, 2500 personnes sont interrogées chaque trimestre par téléphone. Ainsi, les réponses de 10 000 personnes peuvent être analysées chaque année.

Le « monitoring tabac » est constitué d'un module de base et de plusieurs modules supplémentaires. Le module de base recueille chaque trimestre les données les plus importantes relatives à la consommation de tabac. Les questions peuvent être complétées par des blocs de questions



supplémentaires (p.ex. le module supplémentaire destiné aux jeunes) pendant une ou plusieurs périodes de sondage.

Le monitoring tabac se poursuit dans le but de relever des informations de base sur la mise en œuvre et le contrôle de la stratégie nationale de prévention du tabagisme 2008 – 2012.

La prolongation du projet jusqu'au 31 janvier 2008 est financée par le FPT

## **Projets de prévention du tabagisme dans le domaine du sport et de l'activité physique**

*La prévention du tabagisme dans l'environnement du sport et de l'activité physique revêt une importance significative à deux égards : d'abord, les sportifs non-fumeurs de tous âges (jusqu'aux professionnels de renom) peuvent servir d'exemple très tôt. Ensuite, différentes manifestations sportives se prêtent particulièrement à la réalisation du principe d'un environnement sportif sans fumée.*

*Ces deux années passées, en Suisse, les spécialistes de la prévention du tabac et les responsables nationaux du secteur sportif ont créé conjointement bon nombre de programmes innovants et originaux. Ceux-ci sont mis en place à plus large échelle, développés et évalués ; par ailleurs, ils sont intéressants sur le plan international.*

### **« cool and clean » 2006/2007 : prévention et promotion de la santé au sein du sport suisse**

« cool and clean », ou « pour un sport sain et loyal », est le programme national de prévention le plus important dans le domaine du sport. Il est parrainé par Swiss Olympic, l'Office fédéral du sport (OFSP) et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Par le biais du sport organisé, « cool and clean » entend sensibiliser une grande partie de la population suisse à la prévention du tabagisme. « cool and clean » comprend les champs d'action suivants :

- « cool and clean » pour les Swiss Olympic Talents (espoirs du sport de compétition) ;
- « cool and clean Power » pour le sport des jeunes ;
- « Un sport sans fumée » pour les associations sportives ;
- « cool and clean Top » pour les athlètes d'élite ;
- « cool and clean » pour les manifestations sportives ;
- « cool and clean » pour les centres sportifs.

Les différentes conventions d'objectifs (commitments), à savoir « atteindre les objectifs/accéder à l'élite », « fair-play », « réussir sans dopage » et « éviter la consommation de tabac, d'alcool et de cannabis » sont au cœur de tous les programmes partiels. Tous les protagonistes s'y réfèrent et formulent leurs propres engagements. Ils s'engagent à les respecter, prenant ainsi part à un vaste mouvement de prévention. Le programme a été lancé par les 81 fédérations membres de Swiss Olympic, qui réunissent pas moins de 27 000 associations sportives et 3,2 millions d'adhérents.

## Vue d'ensemble

Cette vue d'ensemble présente tous les engagements financiers pris par le Fonds de prévention du tabagisme en 2006. Il s'agit parfois d'engagements sur plusieurs années pour lesquels les montants seront versés ultérieurement.

### Empêcher le début de la consommation de tabac

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant approuvé	Exercice 2006
Freelance <sup>3</sup>	Association suisse des responsables cantonaux pour la promotion de la santé, section Suisse orientale (SG, AR, GR, TG, SH et FL)	01.3.2007 - 31.1.2010	71 500.--	0,00
Prévention interactive du tabagisme sur <a href="http://www.ciao.ch">www.ciao.ch</a>	Association romande CIAO	1.1.2007 - 31.1.2009	142 475.--	0,00
<b>Total</b>			<b>213 975.00.--</b>	<b>0,00</b>

### Promouvoir le sevrage du tabac

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant approuvé	Exercice 2006
<a href="http://www.geschafft.info">www.geschafft.info</a> – sevrage tabagique par SMS	Bruhin New Media	1.5.2006 - 31.12.2008	10 000.--	5 000.--
Beobachter KOMPAKT consacré au thème du « sevrage tabagique »	La rédaction du «Beobachter»	1.5.2006 - 30.11.2006	99 000.--	66 000.--
« Fumer, ça fait du mal – Let it be. » Le programme 2006-2007 pour renoncer au tabagisme	Association suisse pour la prévention du tabagisme, Ligue suisse contre le cancer	1.6.2006 - 31.12.2007	2 147 000.--	824 000.--
Formation postdiplôme Désaccoutumance tabagique	Centre de formation de l'ASI (Institut de formation de l'Association suisse des infirmières et des infirmiers)	15.9.2006 - 15.6.2008	65 620.--	30 620.--
Thérapie de désaccoutumance au tabac, destinée aux migrants d'origine turque	Institut de recherche sur la santé publique et les addictions (ISGF)	15.6.2006 - 1.2.2008	225 648.--	70 000.--
Rapport sur une manifestation argovienne invitant les jeunes à arrêter de fumer	La fondation « Aarau eusigund Stadt » (Aarau, notre ville saine)	1.11.2006 - 30.11.2006	5000.--	5000.--

<sup>3</sup> Classé pour moitié dans le domaine d'activité « Promouvoir le sevrage du tabac ».

Encourager les malades cardio-vasculaires et les diabétiques à cesser de fumer (projet I)	CardioVasc Suisse, Fondation suisse de cardiologie, Ligue suisse contre le cancer, Association suisse pour la prévention du tabagisme	1.1.2007 - 31.1.2010	679 000.--	0,00
Encourager les malades cardio-vasculaires et les diabétiques à cesser de fumer (projet II)	Fondation suisse de cardiologie, Association suisse du diabète, Ligue suisse contre le cancer, Association suisse pour la prévention du tabagisme	1.1.2007 - 31.1.2010	590 000.--	0,00
Ligne stop-tabac	Ligue suisse contre le cancer, Association suisse pour la prévention du tabagisme	1.1.2007 - 31.1.2008	432 000.--	0,00
<b>Total</b>			<b>4 253 268.--</b>	<b>1 000 620.--</b>

### Protéger la population du tabagisme passif

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant approuvé	Exercice 2006
Espaces publics sans fumée au canton de Fribourg	Cipret Fribourg	1.6.2006 - 31.12.2007	128 350.--	64 000.--
La prévention du tabagisme, une stratégie intégrée à la promotion de la santé au travail <sup>4</sup>	Institut de médecine sociale et préventive, Université de Zurich	1.6.2006 - 30.4.2009	1 289 495.--	322 374.--
«lieu de travail. sans fumée» (prolongation)	OFSP, santésuisse – les assureurs-maladie suisses, SECO – secrétariat d'Etat à l'économie	1.7.2007 - 31.5.2009	935 000.--	0,00
<b>Total</b>			<b>2 352 845.--</b>	<b>386 374.--</b>

### Sensibiliser et informer le public

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant approuvé	Exercice 2006
Brochure sur la protection des non-fumeurs et de la jeunesse	Ligue pulmonaire soleuroise	15.9.2006 - 15.10.2006	10 000.--	10 000.--
Prétest : «Get your lungs back»	Ligue pulmonaire de St-Gall	15.10.2006 - 15.3.2007	100 000.-- (plafond)	0,00
<b>Total</b>			<b>110 000.--</b>	<b>10 000.--</b>

<sup>4</sup> Classé en outre, pour un tiers à chaque fois, dans les domaines d'activité « Promouvoir le sevrage du tabac » et « Sensibiliser et informer le public ».

## Développer le réseau des organisations actives et créer les conditions-cadre favorisant la prévention

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant approuvé	Exercice 2006
Communication et coordination	Association suisse pour la prévention du tabagisme	1.1.2006 - 31.1.2008	715 000.--	285 000.--
Promotion de la prévention transculturelle du tabagisme	Public Health Services, Association suisse pour la prévention du tabagisme, OFSP : section Egalité des chances et santé, Ligue suisse contre le cancer, Radix Promotion de la santé, Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA)	15.9.2006 - 30.6.2009	519 000.--	150 000.--
4e Conférence européenne « Tabac ou santé »	Ligue suisse contre le cancer	15.9.2006 - 1.12.2007	500 000.--	200 000.--
Informations relatives à la convention de l'OMS sur le tabac (CCLAT)	OFSP	15.9.2006 - 30.4.2007	98 131.--	0,00
Evaluation des besoins de formation dans le domaine du tabac	Commission d'experts de l'OFSP « Formation continue dans le domaine des dépendances » (CFD)	1.1.2007 - 31.3.2007	53 800.--	0,00
<b>Total</b>			<b>1 885 931.--</b>	<b>635 000.--</b>

## Promouvoir la recherche

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant approuvé	Exercice 2006
Suivi scientifique de l'expérience non-fumeur	Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA)	1.5.2006 - 19.9.2007	207 297.--	82 919.--
Impact du jeu « Pick-Klop » sur les adolescents et adultes fumeurs	CHUV, Hôpitaux Universitaires de Genève, Université de Genève	15.9.2006 - 1.11.2007	172 500.--	0,00
Etudes cliniques, génétiques et pharmacogénétiques sur l'arrêt du tabac	CHUV, Policlinique Médicale Universitaire, Lausanne	1.1.2007 - 31.1.2010	224 702.--	0,00

Prévention secondaire du tabagisme chez les alcoolodépendants : étude d'intervention randomisée et contrôlée	Cliniques psychiatriques universitaires de Bâle (UPK)	1.1.2007 - 31.1.2010	182 244.--	0,00
Evolution du tabagisme des jeunes dans le canton de Thurgovie <sup>5</sup>	Institut de recherche sur la santé publique et les addictions de l'Université de Zurich (ISGF)	1.1.2007 - 31.3.2007	25 230.--	0,00
Pertinence des messages de prévention du tabagisme : rapport scientifique circonstancié	Département de psychologie, Université de Fribourg	15.10.2006 - 15.4.2007	25 000.--	12 500.--
Monitoring tabac – Enquête sur la consommation de tabac en Suisse (prolongation) <sup>6</sup>	Institut de psychologie de l'Université de Zurich H. Krebs, Bureau d'études et de communication, Zurich	1.2.2007 - 31.1.2009	1 513 816.--	0,00
<b>Total</b>			<b>2 350 789.--</b>	<b>95 419.--</b>

### Projets de prévention du tabagisme dans le domaine du sport et de l'activité physique

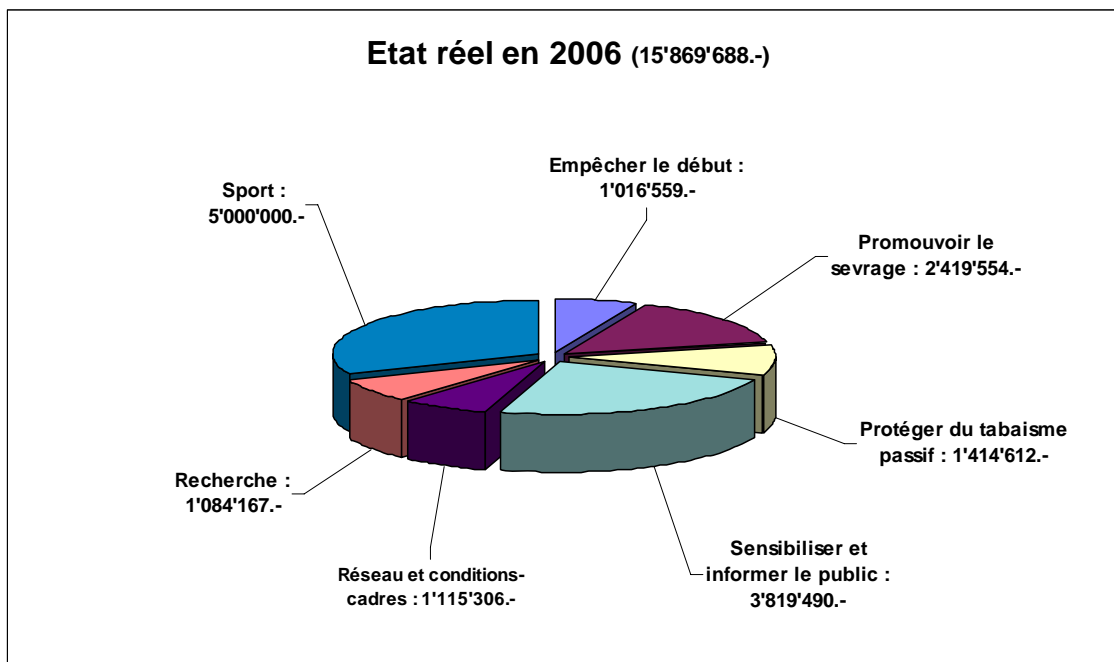
Projet	Responsables	Durée du projet	Montant approuvé	Exercice 2006
« cool and clean » 2006/2007 : prévention et promotion de la santé au sein du sport suisse	Swiss Olympic Association, OFSPO, OFSP	1.1.2006 - 31.1.2008	11 644 151.--*	5 000 000.--
<b>Total</b>			<b>11 644 151.--</b>	<b>5 000 000.--</b>

\*Soit 8,5 millions (nouvellement approuvés) et un report de solde du contrat précédent à hauteur de 3,144 millions.

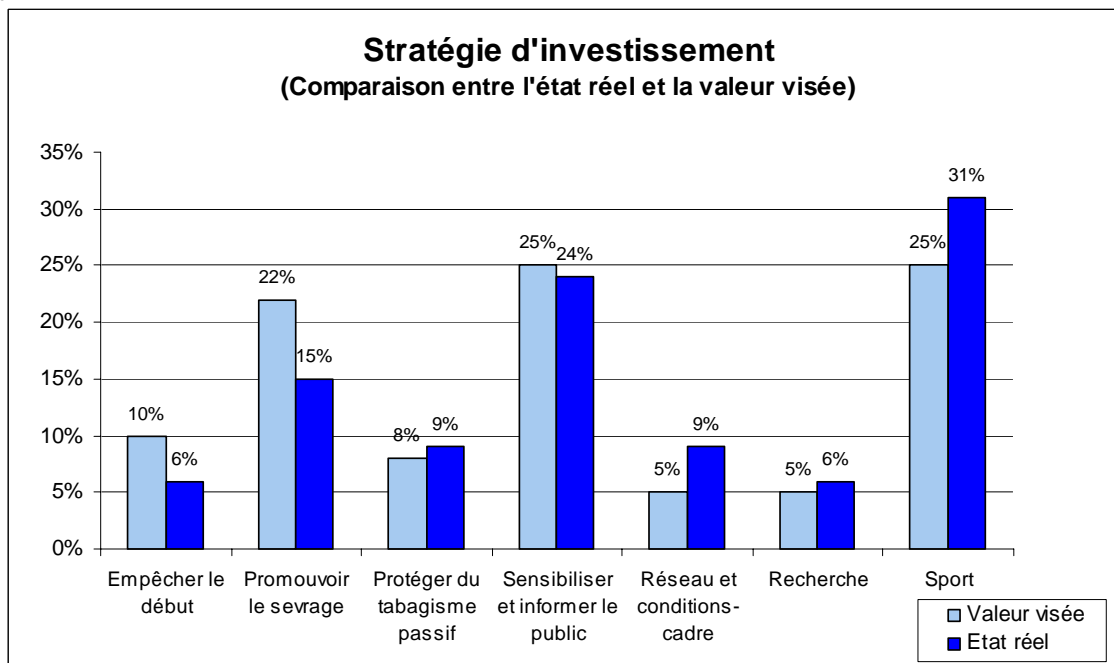
<sup>5</sup> Comme ce projet est réalisé dans le cadre du programme « Kodex », il relève pour les investissements du domaine d'activité « Empêcher le début de la consommation de tabac ».

<sup>6</sup> Classé pour moitié dans le domaine d'activité « Développer le réseau des organisations actives et créer des conditions-cadre ».

## Investissements en 2006 par domaines d'activité



Le diagramme ci-dessous compare les investissements (état réel) par domaine d'activité et la stratégie d'investissements (valeur visée). L'application concrète de cette stratégie est décrite à la p. 6.



## Comptabilité annuelle du Fonds de prévention de tabagisme 2006

	Année précédente	Comptes
<b>Report de solde</b>	10 667 763,72	17 904 999,43
<b>Correction du report de solde</b>		-490 674,35
<b>Prélèvement des taxes</b>	16 436 990,85	17 304 498,10
<b>Intérêts de 2006</b>	0	334 504,75
<b>Intérêts de 2004/2005</b>		395 000,85
<b>Remboursements</b>	890 024,30	624,80
<b>Solde avant déduction des projets et des coûts d'exploitation</b>	27 994 778,87	<b>35 448 953,58</b>
<b>Subventions de projets</b>	- 14 519 949,32	<b>- 15 869 688,44</b>
Evaluation du FPT	0,00	- 100 000,00
<b>Frais d'exploitation</b>		
- Personnel	- 343 862,30	- 230 850,46
- Expertises	- 40 274,10	- 61 175,77
- Indemnités de la commission	- 3000,42	- 4561,32
- Traductions	- 6412,05	- 11 615,90
- Formation / conférences	- 800,00	- 1200,00
- Frais	- 3913,75	- 142,00
- Autres dépenses d'équipement	- 601,90	- 133,00
- Conseils	- 25 060,35	0,00
- Gestion du site Internet	- 18 374,30	0,00
<b>Total des frais d'exploitation (1,9 %)</b> (année précédente : 3 %)	- 442 299,17	<b>- 309 678,45</b>
<b>Total des dépenses de projet et des frais d'exploitation</b>	- 14 962 248,49	<b>- 16 279 366,89</b>
<b>Report de solde</b>	17 904 999,43	<b>19 169 586,69</b>

## Explications complémentaires sur les détails des comptes annuels

### **Correction du report de solde**

Comme une transaction a été prise en compte trop tard, il n'a plus été possible d'en inscrire le montant dans les comptes 2005. Le bilan d'ouverture du FPT pour l'exercice 2006 a donc été corrigé en conséquence.

### **Intérêts des exercices 2004 et 2005**

L'Administration fédérale des finances (AFF) a d'abord dû régler la question des intérêts produits par le FPT. Au-delà des aspects techniques, il s'agissait d'explicitier des principes comptables. L'introduction du nouveau modèle comptable de la Confédération a permis de trouver une solution qui garantira à l'avenir la comptabilisation des intérêts du Fonds. L'AFF a imputé rétroactivement dans l'année du présent rapport les intérêts des exercices 2004 et 2005.

### **Remboursements**

Il s'agit de moyens financiers que le FPT avait versés à des projets de tiers et qui, faute d'être pleinement utilisés, lui ont été remboursés.

### **Contributions à des projets**

Le FPT a pour tâche d'allouer des prestations financières à des projets de prévention, sur la base des requêtes reçues. Le montant indiqué représente la somme totale des moyens consacrés à de tels projets en 2006.

### **Evaluation du FPT**

L'ordonnance sur le FPT stipule que le service fera l'objet d'une évaluation (voir p. 5). Les coûts correspondants sont à la charge du Fonds.

### **Frais d'exploitation du FPT**

Les frais d'exploitation du Fonds, représentant 1,9 % des charges totales, sont proportionnellement bas. Il faut dire que le service FPT ne dispose que de deux postes équivalents plein temps, ce qui fait que les frais de personnel se limitent à 1,4 % de ses dépenses totales. Ajoutons que le service est rattaché à l'OFSP, qui lui fournit les services suivants non facturés :

- division Droit : expertises et assistance juridique (25 jours)
- division Politique multisectorielle de la santé : soutien de la direction du service par la supérieure hiérarchique / participation au développement de la future stratégie nationale de prévention du tabagisme (15 jours)
- Services linguistiques : traductions (12,5 jours)
- Service financier : comptabilité et finances (5 jours)
- section Communication : coordination des demandes des médias, site Internet (2 jours)
- section Informatique et gestion des équipements : soutien informatique
- frais généraux : l'office ne facture aucun frais d'infrastructure au Fonds



### *Expertises*

Toutes les requêtes qui excèdent le montant de 100 000 francs sont transmises pour avis, dans le cadre du processus d'évaluation, à deux experts externes (au niveau suisse et/ou international). Le Fonds indemnise forfaitairement les charges occasionnées par ces expertises, à raison de 150 francs par demande (employés) ou de 130 francs par heure (indépendants). Le montant indiqué se réfère à la somme de toutes les expertises externes en 2006. Au total, 85 expertises ont été réalisées dans l'année sous revue.

### *Indemnités journalières de la commission*

Le FPT bénéficie du soutien d'un groupe consultatif externe pour l'examen des requêtes. Ce dernier examine les demandes et formule des recommandations à l'intention du FPT.

Le montant indiqué représente la somme des indemnités journalières allouées au groupe consultatif. Les indemnités journalières sont fixées sur la base des ordonnances de la Confédération.

### *Traductions*

Ces coûts se rapportent uniquement aux traductions effectuées à l'extérieur, sur mandat, et non par les services linguistiques de l'OFSP.

### *Conseils / gestion du site Internet*

En 2004 et en 2005, des crédits avaient servi à financer des prestations de conseil externes en droit et en communication, ainsi que des prestations de conception et d'assistance du site Internet du FPT. Depuis 2006, ces activités sont entièrement réalisées de manière interne par l'OFSP.

## **Aperçu des engagements au 31 décembre 2006**

L'exercice du Fonds clôture avec un solde de 19 169 586,69 francs. Ce solde et les recettes à venir garantissent que les obligations contractées pour les prochaines années seront honorées.

Engagements pour 2007	Engagements pour 2008	Total des engagements au 31 décembre 2006
15 012 242 francs	4 910 121 francs	19 922 363 francs

### **Informations supplémentaires :**

Office fédéral de la santé publique  
Unité de direction Politique de la santé  
Division Politique de santé multisectorielle  
Service du Fonds de prévention du tabagisme  
Téléphone : 031 323 87 66  
[www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch)  
[www.prevention-tabagisme.ch](http://www.prevention-tabagisme.ch)